

J'adopte un livre

Participez à la restauration d'un
ouvrage du Fonds ancien de
l'Université de Poitiers



© PHOTO NR

ANNE-SOPHIE TRAINEAU-DUROZOY,
RESPONSABLE DU FONDS ANCIEN

L'Université de Poitiers dispose d'un Fonds ancien qui rassemble une collection exceptionnelle de près de 40 000 volumes, datant de la fin du XV^e siècle au début du XIX^e siècle.

Le Fonds ancien compte aujourd'hui 7 *incunables*^{*}, près de 2 000 imprimés du XVI^e siècle, environ 35 000 livres du XVII^e au XIX^e siècle. Il abrite également une centaine de manuscrits, datant pour l'essentiel des XVIII^e et XIX^e siècles, quelques herbiers et quatre fonds d'archives, le plus remarquable étant celui de la famille d'Argenson (XIII^e-XX^e siècle).

Le Fonds ancien a été créé en 1975 afin de regrouper tous les ouvrages antérieurs à 1820, à la suite du transfert des collections de la bibliothèque du centre-ville sur le campus universitaire.

Ce fonds revêt un caractère encyclopédique, particulièrement riche en sciences religieuses, économie, politique, médecine, botanique et droit. Il s'agit du 4^e fonds ancien universitaire de région, après ceux de Strasbourg, Montpellier et Toulouse.

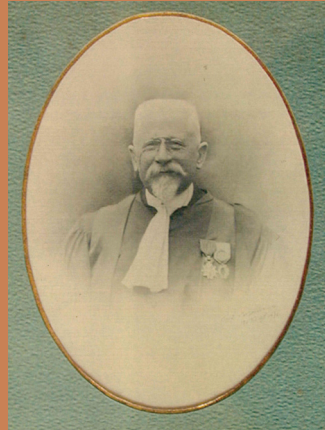
Parmi les ouvrages conservés au Fonds ancien, certains nécessitent d'être restaurés, leur état trop fragile ne leur permettant pas d'être manipulés ou présentés lors d'expositions. La Fondation Poitiers Université recherche des mécènes pour restaurer ces ouvrages et ainsi leur redonner vie !

L'histoire des collections

Le noyau des collections de la Bibliothèque universitaire de Poitiers a été formé en 1879 par le regroupement des bibliothèques constituées par les trois facultés de l'Université depuis leur création, Droit (1806), Lettres (1846) et Sciences (1854).

Après la séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905, les fonds de plusieurs bibliothèques d'établissements ecclésiastiques de la région ont été confiés à l'Université de Poitiers. C'est ainsi que fut versé en 1909 le fonds du Grand Séminaire de Poitiers. De même, la bibliothèque de l'évêché de Luçon fut confiée à l'Université de Poitiers en 1914. Par ailleurs, la bibliothèque a bénéficié en 1935 d'un don important, celui d'Auguste Dubois, bibliophile et professeur d'économie politique à l'Université de Poitiers de 1899 à 1935. Le fonds Dubois représente 6 000 ouvrages et brochures relatifs à l'histoire des doctrines économiques et politiques, du XV^e au XX^e siècle.

En 1949, la gestion du fonds de l'école de Médecine de



AUGUSTE DUBOIS

Poitiers, qui représente un ensemble de 5 000 volumes, est confiée à la Bibliothèque universitaire. La partie ancienne de cette collection vient de dons de professeurs et de praticiens et de l'apport de la bibliothèque de la Société de médecine de Poitiers.

Enfin, en 1984, la bibliothèque a reçu en dépôt de Marc-René de Voyer d'Argenson les archives d'Argenson provenant du château des Ormes, au nord de Châtellerault. Ce fonds est constitué principalement par les papiers de la branche cadette de la famille d'Argenson, issue du comte d'Argenson (1696-1764).

Les livres à restaurer

1

Les nouvelles fleurs des vies des saints / Pedro de Ribadeneyra et André du Val.- Lyon : Veuve de C. Carteron, 1730

L'ouvrage de spiritualité (vies des saints et fêtes liturgiques) du jésuite espagnol Pedro de Ribadeneyra a été traduit en français, et complété par André du Val.

Il s'agit d'une édition très illustrée, conservée en peu d'exemplaires dans les bibliothèques françaises, qui porte une marque de possession locale (Joseph Bertaud, fermier à Brézé, commune de Saint-Porchaire, canton de Bressuire, 1864).

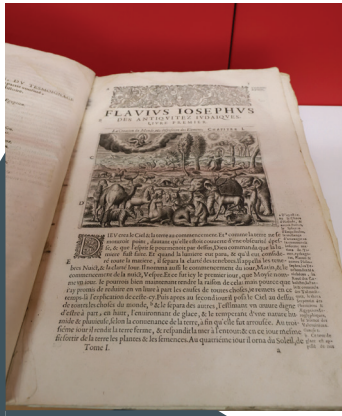
Quelques pages manquent et de nombreux feuillets (liminaires et finaux ; coins) sont froissés : le travail de restauration portera essentiellement sur le corps d'ouvrage et sur la couture, afin de défroisser et de remettre en place les feuillets. La reliure devra être complétée au niveau des **mors*** et des coins.



2

Œuvres / Flavius Josèphe.- Paris, 1646

Les œuvres complètes de l'historien judéen Flavius Josèphe sont réunies dans un volume. Traduites du grec au latin, elles racontent les conflits entre Rome et Jérusalem du temps de l'auteur (1^{er} siècle de notre ère).



Cet ouvrage, qui a appartenu à la Bibliothèque du Petit Séminaire de Montmorillon, est lacunaire (premiers feuillets), mais est très illustré, avec de belles gravures sur cuivre réalisées par J. Picart.

La **couverture*** est décollée et les cartons des **plats*** sont abîmés. L'intervention portera principalement sur le cuir.

3

Summa theologica / Thomas d'Aquin ; Jean Nicolai éd.- Paris, 1663



Le grand théologien dominicain Thomas d'Aquin eut pour projet, à la fin de sa vie, de réunir dans une œuvre à destination des étudiants les connaissances doctrinales de base.

Pour cette édition, l'imprimeur a travaillé avec soin (choix des caractères typographiques, équilibre entre le texte et ses notes, beaux *frontispice** et ornements). L'ouvrage, lacunaire de quelques pages en fin, porte sur la page de titre un *ex-libris** de P. Charbonneau, dont le nom figure aussi au contre-plat supérieur, daté (1846) avec un prix.

De belles *claires** découpées dans un manuscrit médiéval seront déposées (et conservées) et remplacées par du papier japon. Un nouveau dos doit être posé, sur lequel les restes de l'ancien seront positionnés. Un des coins du plat supérieur sera complété. La couture est lacunaire : elle sera reprise afin

de remettre en place les feuillets détachés ; de nouvelles *tranchefiles** (il reste des témoins des anciennes) seront placées.



4

Operum [tomus primus-sexus] / Grégoire 1^{er}. - Paris, 1619

Il s'agit de l'une des nombreuses éditions des œuvres du pape Grégoire le Grand, qui ont fortement marqué l'Occident chrétien.



Les coutures, fatiguées, devront être reprises, les plats de nouveau fixés et une nouvelle couverture devra être posée sur l'un des plats et sur le dos. Sur l'un des coins, le papier est *pulvérulent** : il devra être renforcé. Les premiers feuillets, manquants, seront remplacés par des feuillets blancs. Ceux qui suivent seront renforcés.

5

Les fleurs de la solitude / Simon Martin.- Paris : Gervais Alliot, 1675

Le minime Simon Martin a publié plusieurs ouvrages, parmi lesquels se trouve un traité de piété autour de figures de saints ayant choisi la vie en solitaire.

Cette édition est illustrée de belles gravures sur cuivre signées ; très rares sont les exemplaires conservés de cette édition dans les bibliothèques françaises. Cet exemplaire porte une marque de possession d'A. D. Deschamps.



Les coins, très fragilisés, doivent être renforcés. Quelques feuillets seront remis en place en reprenant la couture. De nouvelles tranchefiles devront être posées. Un nouveau dos doit être posé, sur lequel les restes de l'ancien seront positionnés.

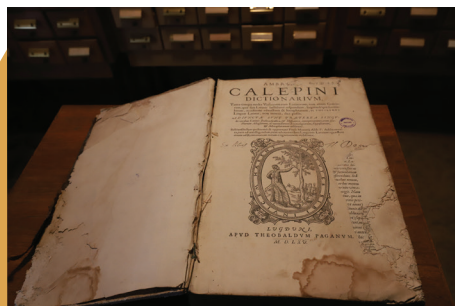


6

Dictionarium / Ambrogio Calepino.- Lyon : Thibaud Payen, 1565

Le dictionnaire multilingue rédigé par Ambrogio Calepino a eu une influence très importante sur les dictionnaires qui ont été publiés après lui.

Cet ouvrage du XVI^e siècle, de nombreuses fois réédité, a rencontré un succès très important à l'époque moderne. Il s'agit ici d'un exemplaire rare de cette édition partagée (très peu d'exemplaires avec ce nom d'imprimeur-libraire ont été conservés).

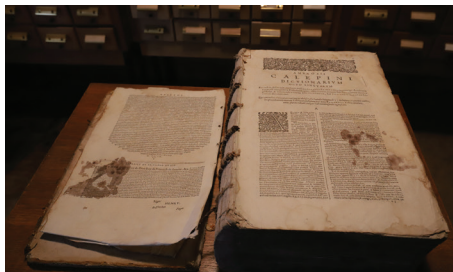


La couverture, datant du XVI^e siècle, manque presque entièrement. Une nouvelle sera posée, sur laquelle seront positionnés les restes de l'ancienne. Les deux tranchefiles seront remises en place. Le coin inférieur du plat supérieur, très abîmé, doit être renforcé. Les premiers feuillets, qui ont été mouillés et probablement dévorés par un rongeur, seront complétés. Certains coins des feuillets sont pulvérulents et devront être consolidés.

7

Dictionarium / Ambrogio Calepino.- Genève : Société coldorienne, 1609

Cet ouvrage, très courant, appartient à une édition très représentée dans les bibliothèques françaises. L'Université de Poitiers conserve également une autre *émission** de cette édition.



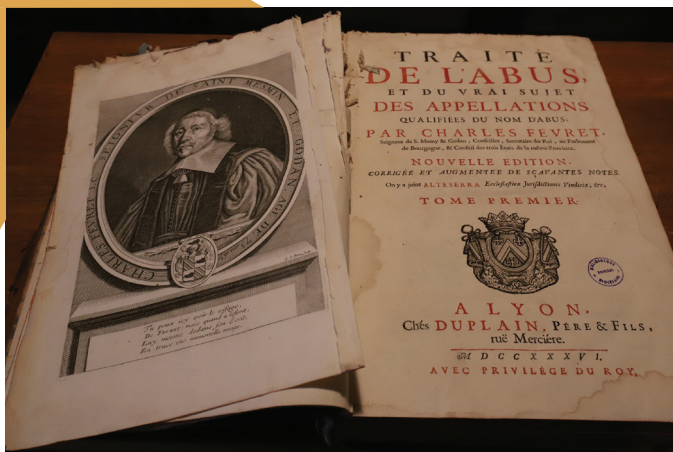
Le dos manque entièrement, la couture est fragile et les tranche-fils ont disparu. Le cuir est très incomplet sur le plat inférieur. Le coin inférieur du plat supérieur est très fragilisé. Très abîmé au début (feuillets déchirés et détachés), le corps d'ouvrage comporte des taches et des galeries. L'intervention portera à la fois sur la couverture et sur le corps d'ouvrage.

8

Traité de l'abus / Charges Fevret.- Nouvelle édition.- Tome premier.- Lyon : Pierre et Marcellin Duplain, 1736

Le juriste Charles Fevret consacra aux abus, qu'il définit précisément, un ouvrage qui remporta un succès considérable.

Un beau portrait fait face à la page de titre.



Les deux autres volumes ne seront pas restaurés car ils sont en meilleur état. Le corps d'ouvrage est déformé. De nombreux feuillets sont détachés et attaqués par des moisissures : ils doivent donc être recousus et consolidés.



Les loix civiles / Jean Domat.- Nouvelle édition.- Tome I. et Tome II.- Paris : Nicolas Gosselin, 1735

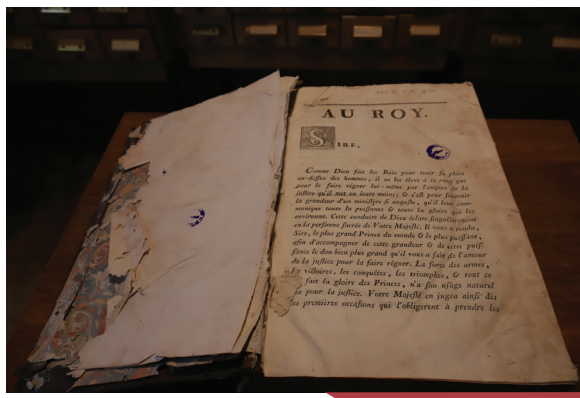
Cet ouvrage de droit, publié pour la première fois au XVII^e siècle, a beaucoup inspiré les rédacteurs du Code civil au début du XIX^e siècle.

Il s'agit d'une édition assez courante de cet ouvrage régulièrement réédité à l'époque moderne. Les tomes I. et II. doivent être restaurés.

Tome I.

L'exemplaire porte un ex-libris local du XVIII^e siècle.

C'est le corps d'ouvrage qui a été le plus endommagé et qui fera l'objet de l'essentiel du travail de restauration. Les premiers feuillets manquent. De nombreuses pages sont collées du fait de moisissures. La reliure, très représentative des couvertures courantes du XVII^e siècle, est lacunaire sur les *chants**, les *chasses**, les coins, les *coiffes**.



Tome II.

L'ouvrage est très fragilisé. Il ne se ferme plus complètement, a été attaqué par des moisissures et des insectes (galeries). Les pages de garde sont très abîmées. Les travaux de restauration porteront avant tout sur le corps d'ouvrage et sur la couture.



Les loix ecclesiastiques de France / Louis de Hericourt.-Tome I. et II.- Paris : Denis Mariette, 1730

Louis d'Héricourt, juriste entré dans les ordres, a publié sur le droit civil et, comme ici, sur les lois de l'Église.

Cette publication a été plusieurs fois rééditée au cours du XVIII^e siècle, preuve de son succès. Les tomes I. et II. doivent être restaurés.

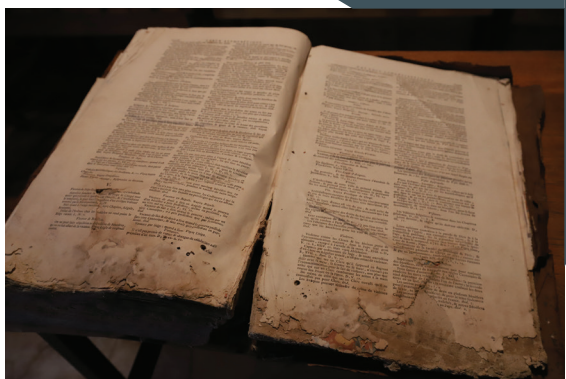


Tome I.

Les travaux de restauration porteront avant tout sur le papier. En effet, ce volume comporte des feuillets déchirés, moisissus et pulvérulents ; on constate également qu'il y a des manques sur les *gardes** (les feuillets les plus fragiles sont au début et à la fin).

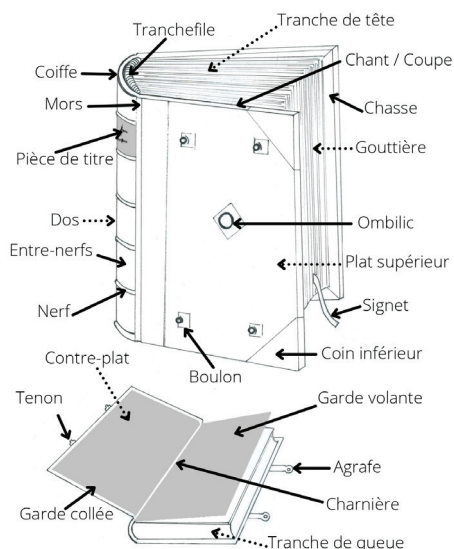
Tome II.

Les travaux de restauration porteront sur le corps d'ouvrage et sur la reliure. Ce tome II contient des feuillets déchirés, moisissus, pulvérulents et traversés par des galeries. Les manques sur les gardes sont nombreux. Sa couverture est décollée.



La restauration d'ouvrage ancien

Petit lexique de la reliure et des livres anciens



* **Claie** : peau ou papier renforçant la liaison entre le corps du livre et la couverture.

* **Couverture** : revêtement (peau, tissu, papier...) sur le dos et les plats d'un livre.

* **Émission** : sous-ensemble d'une édition qui se distingue par une différence voulue et affichée. C'est un acte commercial dont le but est d'élargir le marché d'une édition.

* **Ex-libris** : inscription indiquant le propriétaire du livre.

* **Frontispice** : page illustrée précédant la page titre d'un livre.

* **Incunable** : livre imprimé entre les débuts de l'imprimerie (1450) et 1501.

* **Plats** : ce sont les deux cartons sur lesquels est appliquée la couverture.

* **Pulvérulent** : qui est réduit à l'état de poudre, a la consistance de la poussière.

Principes de restauration

Pour toute intervention, les techniques employées sont réversibles. Le travail doit être visible, mais discret, afin que le lecteur puisse aisément repérer ce qui a été modifié, sans que l'esthétique du document soit bouleversée. Enfin, les matériaux employés par le restaurateur sont compatibles avec ceux du livre ancien.

Aujourd'hui il est recommandé d'intervenir le moins possible, dans le respect de l'histoire du document. Il ne s'agit pas de revenir à un état initial idéal, qui n'a peut-être jamais existé, mais de permettre à l'ouvrage d'être encore consulté ou exposé.



Devenir mécène

Qui sommes-nous ?

Depuis 2009, la Fondation Poitiers Université s'implique pour un dialogue engagé entre le monde socio-économique et l'Université. Ses missions sont portées par trois axes stratégiques :

- Entrepreneuriat et inventivité
- Présence territoriale et internationale
- L'Humain au cœur de l'Université

En devenant mécène de la Fondation Poitiers Université, vous bénéficiez des **garanties d'une Fondation** : des actions porteuses de valeurs et contribuant à l'intérêt général, une transparence et une gestion rigoureuse des dons, le respect des engagements.

Combien coûte une adoption ?

L'adoption d'un livre ancien coûte 1 000 €. Après réduction d'impôts, cela revient à 340 € (IR) ou 250 € (IFI) si vous êtes un particulier et à 400 € si vous êtes une entreprise.

Comment adopter un ouvrage ?

Choisissez l'ouvrage que vous souhaitez adopter et contactez la Fondation Poitiers Université afin de finaliser votre don :

Caroline Picard,
chargée de mission :
05 49 45 30 60
caroline.picard@univ-poitiers.fr

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question concernant la campagne de restauration.

Les contreparties de mécénat

Avantage fiscal

- Particuliers : réduction d'impôts à hauteur de 66% du montant du don au titre de l'impôt sur le revenu, dans la limite de 20% du revenu imposable, et de 75% au titre de l'impôt sur la fortune immobilière (IFI), dans la limite de 50 000 €.
- Entreprises : réduction d'impôts à hauteur de 60% du montant du don au titre de l'impôt sur les sociétés (dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires hors taxes).

Mention du nom du mécène

Le nom du mécène figurera sur les différentes notices et catalogues de l'ouvrage, sur les cartels lors d'éventuelles expositions de l'ouvrage, ainsi que sur le site internet de la Fondation.



FONDATION POITIERS UNIVERSITÉ

49, place Charles de Gaulle - TSA 61134
86073 POITIERS Cedex 9

05 49 45 30 99
fondation@univ-poitiers.fr



fondation.univ-poitiers.fr